



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0425

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Fons

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Réalisation de l'allée de l'Arsenal - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Longueval

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beutemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Brolquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliout), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

Conseil de communauté du 3 novembre 2014**Délibération n° 2014-0425**

commission principale : urbanisme

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Réalisation de l'allée de l'Arsenal - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre du programme national de rénovation urbaine, la Communauté urbaine de Lyon a signé le 15 février 2007 une convention de rénovation urbaine pour le quartier de l'Arsenal à Saint Fons avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la Région, le Département, la Commune de Saint Fons, la Caisse des dépôts et consignations, l'Association foncière logement (AFL) et les bailleurs concernés.

Une opération reste à mettre en œuvre sur le secteur Dussurgey : l'opération immobilière d'une quarantaine de logements portée par l'AFL, telle que prévue au titre des contreparties de la convention ANRU et sa desserte par l'allée de l'Arsenal bouclée sur la rue Jean Jaurès.

Le projet de voie a pour objet la desserte sans impasse de l'opération d'AFL tout en permettant le désenclavement de la résidence Dussurgey appartenant à Alliade habitat. Sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine de Lyon, l'intervention se réalise en majeure partie sur des parcelles d'Alliade Habitat. Au terme des travaux, la voirie sera remise au domaine public.

Les travaux envisagés consistent en :

- la création d'une voirie publique de l'avenue Jean Jaurès à l'ouest jusqu'à la rue Matthieu Dussurgey au sud, sur une partie de l'emprise actuelle de l'allée de l'Arsenal (voie privée),
- la restitution d'une offre de stationnement résidentielle du patrimoine Alliade habitat impactée par le projet,
- la réalisation d'une voie piétonne à la limite "est" du terrain Adoma se bouclant sur le cheminement existant qui mène à la crèche et au groupe scolaire.

Par délibération n° 2008-4664 en date du 21 janvier 2008, une première individualisation d'autorisation de programme à hauteur de 90 000 € a permis la réalisation des études pré opérationnelles (insertion urbaine, circulation, levers géomètres, etc.). Pour permettre le lancement des études de maîtrise d'œuvre, une autorisation de programme complémentaire, d'un montant de 110 000 €, est nécessaire au vu des travaux estimés pour un coût total de 1 820 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite des études de maîtrise d'oeuvre nécessaires au projet de réalisation de l'allée de l'Arsenal à Saint Fons.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P17- Politique de la ville pour un montant de 110 000 € en dépenses à la charge du budget principal à prévoir en 2015 sur l'opération n° OP17O1530.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 261 125 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.